

Info Cultures maraîchères

23/2018

22 août 2018

Prochaine édition le 29.08.2018

Table des matières

Réservez cette date !	1
Auxiliaires sur les produits récoltés	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Réservez cette date !

La journée d'information sur les cultures maraîchères sous serres aura lieu le jeudi **23 août 2018** sur le site d'Agroscope de Conthey (VS), dès 13 h 30. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer !

Présence d'auxiliaires sur les produits récoltés

On trouve régulièrement, dans les cultures de choux, des larves de plusieurs espèces de syrphes (*Syrphidae*) qui sont d'importants antagonistes des pucerons et des mouches blanches. De ce fait, des pupes ces auxiliaires se retrouvent parfois dans des légumes en récolte, par ex. sur les inflorescences et cœurs des brocolis.



Photo 1 (ci-dessus): Larve de syrphé au milieu de pontes de mouche blanche sur une feuille de chou de Bruxelles (photo du 20 août par C. Sauer, Agroscope).



Photo 2 (à g.): Pupa de syrphé, vraisemblablement de l'espèce *Episyrphus balteatus*, sur une feuille du cœur d'un brocoli récolté (photo: C. Sauer, Agroscope).

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 3: Colonie de pucerons cendrés du chou (*Brevicoryne brassicae*) sous les feuilles d'une rosette de chou de Bruxelles (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 4: Symptôme d'attaque de mineuse du colza (*Scaptomyza flava*) sur brocoli. C'est maintenant l'époque de vol intensif de ce ravageur dans les zones infestées (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 5: Les acariens ériophyides *Aculops lycopersici*, responsables de l'acariose bronzée, poursuivent leur expansion dans les cultures de tomates atteintes (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 6: La pourriture grise (*Botrytis cinerea*) ainsi que l'oïdium et la cladosporiose progressent nettement dans les cultures vieillissantes de tomates (photo: C. Sauer, Agroscope).





Photo 7: Perforations sur rosettes de chou de Bruxelles, consécutives au rongement par des chenilles de diverses espèces de lépidoptères (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 8: Feuille de poivron avec des perforations et une jeune chenille de noctuelle (*Noctuidae*, au centre de la photo) (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 9: Il y a de plus en plus de colza germé sur les déchets de récolte. Il faut éliminer ces jeunes plantes (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 10: Il faut maintenant examiner les cultures d'automne (par exemple le colrave) quant à une contamination par le mildiou (*Peronospora parasitica*) (photo: C. Sauer, Agroscope).

Le danger d'infestations de diverses cultures par des chenilles demeure

La pression d'infestation de chenilles, particulièrement de noctuelles (*Noctuidae*), reste élevée, par exemple dans les cultures de salades et de brassicacées de plein champ ainsi que de légumes fruits sous verre.

Dans les cultures de choux-fleurs et de choux de Bruxelles de plein champ on peut utiliser contre les chenilles de noctuelles (*Noctuidae*) les produits sélectifs suivants, ménageant les auxiliaires : Mimic (tébufénozide) avec un délai d'attente de 2 semaines, ainsi que XenTari WG, Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*, délai d'attente 1 semaine) et Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, délai d'attente 3 jours). De plus, on peut utiliser BIOHOP Delfin et Delfin (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, délai d'attente 1 semaine) dans les cultures citées, en plein champ. Enfin, sont également homologués contre les chenilles de noctuelles (*Noctuidae*) dans les cultures de choux-fleurs et choux de Bruxelles de plein champ les insecticides suivants : Affirm, Affirm Profi (benzoate d'éthémectine) avec un délai d'attente d'une semaine - ainsi que divers pyréthroïdes avec un délai d'attente de 2 semaines. Sur choux de Bruxelles, on peut d'autre part utiliser Pyrinex (chlorpyrifos) contre les chenilles de noctuelles, avec un délai d'attente de 3 semaines.

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (*Noctuidae*) sur tomates et poivrons en serres, sont autorisés *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG), *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Dipel DF), chlorpyrifos-méthyle (Pyrinex M22, Reldan 22), spinosad (Audienz) et zeta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW) avec un délai d'attente de 3 jours. En cultures de tomates, on peut aussi utiliser chlorpyrifos (Pyrinex) avec un délai d'attente de 2 semaines.

Phase principale du 4^e vol de la cécidomyie du chou en zones tardives

Dans les zones tardives, on constate actuellement encore un vol dense de la cécidomyie du chou (*Contarinia nasturtii*). Dans les zones précoces et mi-précoces, les captures ont par contre déjà diminué et sont à nouveau au-dessous du seuil de tolérance dans la majorité des sites sous surveillance.

Attention : éliminer rapidement les résidus de colza dans les champs récoltés !

Les repousses de colza dans les parcelles après récolte constituent des plantes-hôtes alternatives très attrayantes pour la cécidomyie du chou. Leur présence dans les régions sujettes aux attaques peut favoriser une vague supplémentaire de prolifération du ravageur. Pour l'éviter, il faudrait donc absolument les enfouir le plus rapidement possible. Tentez de rendre les producteurs de colza de votre région attentifs à la nécessité de cette opération !

Progression du mildiou dans les cultures de brassicacées

Attention, cette affection progresse, et il est particulièrement recommandé de contrôler l'état sanitaire des plantons !

Contre le mildiou sur choux-fleurs et colraves (élevage des plantons) sont autorisées des préparations à base de mancozèbe (divers produits) ; dans ces mêmes cultures, en plein champ et sous verre, sont autorisés azoxystrobine + difénoconazole (Priori Top ; délai d'attente 2 semaines), ou cuivre (Airone ; délai d'attente 3 semaines) Dans les choux-fleurs en plein champ et sous serres on peut utiliser trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine), azoxystrobine (divers produits ; délai d'attente 2 semaines), hydrochlorure de propamocarbe + fenamidon (Arkaban, Consentio; délai d'attente 2 semaines) ou oxychlorure de cuivre (Cuprofix, Cupromaag; délai d'attente 3 semaines). Dans les cultures de colraves, est autorisé contre le mildiou, en plein champ et sous verre, diméthomorphe (Forum) avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 11: Acervule de la rouille (*Puccinia allii*) sous la loupe binoculaire (photo: M. Lutz, Agroscope).

Apparition de la rouille sur poireaux

Dans certaines régions, on voit apparaître de plus en plus souvent les pustules oranges typiques de la rouille sur les feuilles des poireaux. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Est autorisé pour la lutte contre la rouille sur poireau, avec un délai d'attente de 2 semaines, Trifloxystrobine (Flint). Les substances actives difénoconazole (divers produits) et les combinés azoxystrobine + difénoconazole (Priori Top); Tébuconazole + Fluopyram (Moon Experience) ainsi que tébuconazole + Trifloxystrobine (Nativo) sont autorisés avec un délai d'attente de 3 semaines.

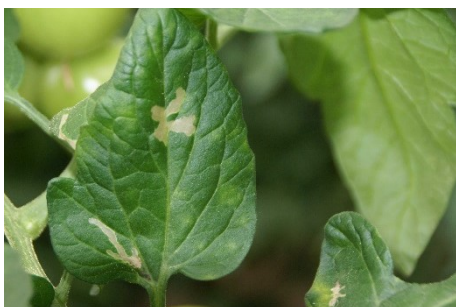


Photo 12: Les jeunes chenilles de la teigne de la tomate *Tuta absoluta* creusent d'abord de fines galeries dans le feuillage (photo: C. Sauer, Agroscope).

Repérer les dégâts causés aux tomates par la teigne de la tomate

Les effectifs des captures augmentent maintenant dans les pièges posés à l'extérieur, dans certains sites surveillés où l'on n'avait observé aucune attaque jusqu'ici en 2018. Les conditions estivales caniculaires ont en outre favorisé le ravageur. Dans la région lémanique, des adultes ont survécu au court vide sanitaires hivernal, résultant en attaques précoces (avec des dégâts foliaires dès février !), rapidement devenus sévères et extrêmement difficiles à enrayer.

Dès détection, il convient de procéder à des contrôles réguliers. En début d'infestation, les feuilles présentant les galeries sous-laminaires des chenilles peuvent être ôtées, puis éliminées. Un bon établissement de la punaise prédatrice *Macrolophus*, introduite pour son action contre les aleurodes et les acariens, est aussi très utile contre la teigne, dont elle dévore les oeufs.

Sont autorisés contre ce ravageur, dans les cultures de tomates et d'aubergines sous serre, avec un délai d'attente de trois jours : *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (Agree WP), *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (BIOHOP DelfIN, Delfin, Dipel DF) et spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ). On peut aussi utiliser *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG) et le benzoate d'émamectine (Affirm, Affirm Profi), également avec un délai d'attente de trois jours sous serres.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir : <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données,	Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH)
Informations :	Lutz Collet & Emilie Fragnière, Grangeneuve, Posieux (FR) Patrick Joller & Michael Mannale, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Daniela Marschall, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG), Matthias Lutz, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) und Martin Koller (FiBL)
Coopération :	Kant. Fachstellen und Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse,	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch
Commandes :	